

# SAMACLOMAR



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 29 octobre 2024 sous réserves d'incidents**

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-François MONTREDON, Notaire à SAINT GILLES (Gard), le 24 septembre 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

**La société a pour objet :** l'acquisition, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers,

**La dénomination sociale est : SAMACLOMAR.**

**Le siège social est fixé à :** MORIERES-LES-AVIGNON (84310), 357 chemin des Craoux.

La société est constituée pour une durée de 99 années

**Le capital social est fixé à la somme de :** SIX CENT SOIXANTE-DEUX MILLE EUROS (662 000,00 EUR).

**Les gérants de la société sont :** Monsieur Philippe BONAFoux et Madame Françoise BONAFoux demeurant 84310 MORIERES LES AVIGNON, 357 chemin des Craoux.

La société sera **immatriculée** au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.

Pour avis

Le notaire